



# Revue de presse

N° 52 - vendredi 16 mai 2014

## SOMMAIRE

---



France Bleu Champagne-Ardenne  
Equitation pour tous

6 mai 2014



On n'est pas que des cobayes :  
Sauter sur un cheval... comme dans les films ?

9 mai 2014



Rentrée scolaire : Hamon cède aux enseignants

16 mai 2014



Equitation pour tous en région centre

16 mai 2014





6 mai 2014

---

## EQUITATION POUR TOUS

<http://www.francebleu.fr/societe/16h00-et-pour-vous-qu-est-ce-qu-peut-faire-france-bleu-champagne-ardenne/et-pour-vous-qopf-fb-champagne-ardenne-74>

09/05/2014 / ON N'EST PAS QUE DES COBAYES !



Au sommaire : Sauter sur un cheval... comme dans les films ? Les Cobayes s'initient à la voltige pour reproduire une scène mythique au cinéma. - Mission : parler avec la voix d'un autre. Ventriloquie, imitation, empreinte sonore, chacun sa méthode pour imiter la voix d'Agathe. - Défi : jouer sur un billard géant.

David et Vincent s'affrontent sur une table de 6 mètres sur 3. Dans une ambiance digne des meilleurs westerns, les Cobayes prennent leur élan pour tenter de rejouer une scène mythique au cinéma, le saut sur un cheval, en mouvement. Un professionnel de la voltige les épaulé. Ventriloquie, imitation, modification technologique et empreinte sonore, David, Vincent et Elise rivalisent d'imagination pour tenter de reproduire la voix de leur acolyte, Agathe. Aidés par un champion de la discipline pour les aspects techniques, David et Vincent s'affrontent sur une table démesurée. Queue géante pour l'un et technique de bowling pour l'autre : qui gagnera la partie ?

<http://www.france5.fr/emissions/on-n-est-pas-que-des-cobayes>



SOCIÉTÉ

# Rentrée scolaire: Hamon cède aux enseignants

Les professeurs ne rentreront pas le 29 août, mais le 1<sup>er</sup> septembre, afin de ne pas rogner sur le sacro-saint mois d'août.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

**ÉDUCATION** Le jeu en valait-il la chandelle ? En acceptant de décaler la rentrée des enseignants du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre, le ministère de l'Éducation donne satisfaction au Snes, syndicat majoritaire du second degré. Mais il contribue à renvoyer une image bien négative des enseignants - qui n'acceptent pas de toucher au sacro-saint mois d'août - et risque de s'attirer les foudres des parents. Tout en polluant au passage son discours fondateur, le 16 mai devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Premier vrai faux pas ?

Devant la communauté éducative, le ministre devra en tout cas répondre aux questions suscitées par le twitt envoyé le 15 mai par le Snes : « On a obtenu le report de la prérentrée ! Aujourd'hui, boutons-nous pour obtenir une revalorisation/dégel du point d'indice. » Un procédé moyennement apprécié par les autres syndicats d'enseignants.

Les élèves rentreront-ils le 1<sup>er</sup> septembre, en même temps que leurs professeurs, ce qui reviendrait à supprimer la traditionnelle journée de prérentrée ? Ou rejoindront-ils les bancs de l'école le 2 septembre ? Auquel cas, cette journée sera-t-elle rattrapée ? Rien n'est moins sûr, en l'absence d'obligation légale...

À l'origine, le calendrier scolaire voté en janvier dernier pour trois ans (2014-2017), prévoyait une rentrée avancée par rapport à l'année précédente. Objectifs : évacuer la question des demi-journées de rattrapage éparées (pour compenser l'allongement à deux semaines des vacances de la Toussaint, décidé en octobre 2012 par Vincent Peillon) et faire commencer les élèves

un lundi. Pas forcément absurde... « Tout ceci a été accepté, acté, voté, s'emballa Paul Raoult, le président de la FCPE. Au nom de quoi le ministre prendrait-il l'initiative de bafouer la démocratie ? »

« Nous avons dit très tôt que cette solution mécontenterait les collègues »,

### On essaye de rogner sur les rares avantages du métier

JEAN-REMI GIRARD (SNALC)

explique de son côté Frédérique Rolet, cosécétaire générale du Snes, qui annonçait il y a quelques jours son intention de déposer un préavis de grève pour le 29 août. Hors de question de toucher au mois d'août. Des dates de vacances non négociables également pour le Snalc, qui dès février appelait à

la grève. « On essaye de rogner sur les rares avantages du métier », résume Jean-Rémi Girard, secrétaire national à la pédagogie du syndicat.

« Les enseignants ont été entendus », se satisfait aujourd'hui Frédérique Rolet, évoquant des professeurs du second degré qui, depuis l'arrivée de la gauche, « n'ont rien obtenu », dit-il. C'est un peu oublier les 60 000 postes déga- gés sur le quinquennat Hollande.

« Nous serons intraitables : il faut dissocier la rentrée des enseignants de celle des élèves », martèle pour sa part Richard Michel, secrétaire général adjoint du syndicat des personnels de direction (SNPDEN). « La prérentrée a un sens. Elle permet d'accueillir les élèves dans la sérénité. On n'arrive pas la bouche en cœur », résume Christian Chevalier à l'Unsa. Et d'évoquer la complexité particulière de cette rentrée 2014 avec la mise en place de la réforme des rythmes dans 80 % des communes... ■



Benoit Hamon arrive à l'hôtel Matignon pour une réunion, jeudi à Paris. P. KOVARIK/AFIP

## Rythmes : à Lyon, Collomp détricote la réforme Peillon

LE CHOIX du maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, fera-t-il des émules, au risque de détricoter la réforme des rythmes scolaires ? Sa ville, la troisième de France en nombre d'habitants, est la première à annoncer qu'elle va utiliser les assouplissements permis par le nouveau décret du 7 mai 2014 de Benoît Hamon, ministre de l'Éducation nationale. De quoi embarrasser ce dernier, car ces assouplissements étaient plutôt destinés aux communes rurales en difficulté pour des raisons budgétaires et organisationnelles.

Les heures d'activités périscolaires des 34 700 élèves scolarisés à Lyon en ma-

ternelle et primaire seront concentrées le vendredi après-midi, comme le permet le décret. Un grand week-end débute donc pour leurs enseignants le vendredi à 11 h 30. « Nos services se sont emparés de ce texte, qui résout bien des difficultés pour l'organisation d'activités qualitatives et le recrutement des animateurs », a affirmé l'adjointe chargée de l'éducation. « Il aurait été très difficile de recruter des animateurs et d'organiser des locaux tous les jours de la semaine, pour 45 minutes de temps périscolaire, tandis qu'avec les vendredis après-midi nous pourrions proposer de vraies activi-

tés », affirme Anne Brugnera. Pour les associations de parents d'élèves, ce choix est mauvais. Selon la FCPE, « on n'est plus dans l'esprit de la réforme. L'allègement des journées, ce n'est pas ça, le périscolaire non plus... »

### 120 euros par année scolaire

La ville devrait recevoir des prestations de la CAF à hauteur de 3,6 millions d'euros. Quant à la participation des parents d'élèves, elle pourrait s'élever à 3,5 millions d'euros. Elle se fera en fonction des quotients familiaux, soit de 2 euros à 19 euros par enfant et par mois.

La moyenne devrait être à 12 euros mensuel, soit 120 euros pour une année scolaire. Gérard Collomb avait initialement évoqué un forfait de 10 à 20 euros par an. On en est loin. Avec une estimation de 75 % d'enfants participant aux activités périscolaires, la municipalité prévoit un coût global de 15,9 millions d'euros par an. Avec un million d'euros du fonds d'amorçage, il reste donc 7,8 millions d'euros à la charge de la ville en 2015 (puis 8,8 millions en 2016). À titre de comparaison, le temps périscolaire représente actuellement un coût de 7 millions d'euros à Lyon. ■

M.-E.P.



**CHEVAL** La FFE propose une formule de découverte de l'équitation par le biais d'une formule de six séances à cinquante euros.

## Équitation pour tous en région Centre

La fédération française d'Équitation propose une formule inédite pour vous mettre le pied à l'étrier : Équitation pour tous. Ainsi, et jusqu'au 31 août, un certain nombre de clubs équestres du territoire propose une formule de six séances d'équitation au prix unique de cinquante euros. En Eure-et-Loir

deux établissements participent à l'opération : les Écuries du Val-de-l'Eure à Fontenay-sur-Eure et le Club hippique du Carillon à Luisant. En Loir-et-Cher ils sont trois : Naveil équitation ; le Pony-club de Contres et les Écuries de Saint-Cyr à La Ferté-Saint-Cyr. Plus d'informations sur : <http://equitationpourtous.ffe.com>.



La formule Équitation pour tous de la FFE permet aux débutants de mettre le pied à l'étrier.